

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE ET RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Identificateur de la matière: Accel (Concentrate)
Usage du produit: Nettoyant Désinfectant
Classification du SIMDUT: Exempt - Produit enregistré - (DIN 02245061)
Appellation réglementaire en vertu du TMD: N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Fabricant/fournisseur: Virox Technologies Inc.
2770 Coventry Road
Oakville, ON L6H 6R1 CA
Téléphone: (905) 813-0110

LÉGENDE HMIS		Santé	/	3
Extrême	4	Inflammabilité		0
Grave	3	Danger physique		0
Modéré	2	Protection individuelle		B
Faible	1			
Minimal	0			

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Sans objet pour produits DIN. Voir l'étiquette pour le contenu d'ingrédient actif.

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition:	Pas disponible	Densité:	1.067 - 1.071 @ 25°C
Point de congélation:	Pas disponible	Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Tension de vapeur:	Pas disponible	% Volatil:	Pas disponible
Densité de la vapeur:	Pas disponible	Vitesse d'évaporation:	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Complète	pH:	0.5 - 0.9
État physique:	Liquide	Viscosité:	Comme l'eau
Aspect:	Transparent. Incolore Liquide.	Seuil de l'odeur:	Pas disponible
Odeur:	Inodore.		

SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité: Non inflammable d'après les critères du SIMDUT.
Point d'éclair: Pas disponible **LIE:** Pas disponible **LSE:** Pas disponible
Produits de combustion dangereux: La décomposition libère de l'oxygène et peut, par conséquent, intensifier un incendie.
Température d'auto-inflammation: Pas disponible
Produits de décomposition dangereux:
 Sensibilité aux chocs: Pas disponible
 Sensibilité aux décharges électrostatiques: Pas disponible
Produits extincteurs: Ce produit est ininflammable. Éteindre le feu au moyen de l'agent extincteur convenable au feu environnant.
Dangers d'incendie particuliers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Incompatibilité: Caustiques. Acides. Oxydants. Agents de réduction.
Réactivité: Ne pas mélanger avec des produits chlorés.
Produits de décomposition dangereux: La décomposition libère de l'oxygène et peut, par conséquent, intensifier un incendie.

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition: Yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.
Effets d'une exposition aiguë:
 Yeux: Corrosif. Cause une irritation grave ou des brûlures chimiques.
 Peau: Selon les études de laboratoire, ce produit peut être légèrement irritant pour la peau.

Inhalation: Pas de données disponibles.

Ingestion: Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.

Effets d'une exposition chronique:

Peau: L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Irritation: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Cancérogénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Tératogénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Mutagénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets sur la reproduction: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Matières synergiques: Pas disponible

SECTION VII – MESURES DE PRÉVENTION

Gants: En caoutchouc naturel ou butyle, nitrile ou néoprène.

Protection des yeux: Lunettes à coques ou de sécurité.

Protection des voies respiratoires: Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation et si les limites d'exposition sont respectées.

Autre équipement de protection: Conformément aux directives de votre employeur.

Installations techniques: Ventilation générale adéquate.

Mesures en cas de fuites et de déversements: Avant d'essayer le nettoyage, consulter les données sur les risques ci-dessus. Les déversements supérieurs aux 5 gallons peuvent être absorbés avec un matériau non réactif et disposés dans de contenants appropriés, recouverts et étiquetés. Pour les grands déversements éviter de contaminer les égouts ou les voies d'eau. Appeler le service d'urgence et le fournisseur pour obtenir des conseils.

Élimination des déchets: Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

Conditions de manutention: Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions d'entreposage: Tenir hors de la portée des enfants. Éviter l'entreposage à des températures élevées.

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

Yeux: Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

Peau: Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation: N'est pas une voie d'exposition habituelle. En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.

SECTION IX - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date en vigueur: 15-Avr-2011

Date d'expiration: 15-Avr-2014

Préparée par: Virox Technologies Inc. (905) 813-0110

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.